

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DAC 556 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gilbert Baker square Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris 4e.

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gilbert Baker square Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris 4e ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 3 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gilbert Baker square Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris 4e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « La Ville de Paris en hommage à Gilbert Baker 1951-2017 artiste américain créateur du drapeau des fiertés ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO